COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 juin 2019

La Banque européenne d'investissement et le Groupe Crédit Agricole lancent un partenariat pluriannuel en faveur de la transition énergétique en France

La Banque européenne d'investissement se félicite du déploiement d'un nouveau partenariat avec le Groupe Crédit Agricole en faveur de la transition énergétique en France à travers l'annonce d'un accord pour une première tranche d'un montant de 250 millions d'euros.

Cette première tranche de crédit permettra au Groupe Crédit Agricole de financer à hauteur de 500 millions d'euros les PME, ETI, entités publiques, exploitations agricoles ou collectivités locales dans leurs investissements en faveur de la lutte contre le changement climatique. Elle devrait être complétée par une seconde tranche du même montant, lorsque l'intégralité des crédits de la première tranche auront été consommés, permettant le financement de projets luttant contre le changement climatique pour un montant total de 1 milliard au total.

Ce nouveau partenariat entre la BEI et le Crédit Agricole se déclinera en différents produits de financement distribués au sein du réseau bancaire de Crédit Agricole. Il constitue l'un des piliers de la nouvelle stratégie volontariste du Crédit Agricole en matière de transition énergétique dans les prochaines années. Il permettra également de mieux mettre en avant auprès des clients du Crédit Agricole le rôle joué par la BEI – qui est la banque de l'Union Européenne – en matière de lutte contre le changement climatique. Un rôle qui passe en grande partie par des partenariats avec le secteur financier privé.

« Cet accord marque une nouvelle étape très importante dans le partenariat qui relie le Groupe CA SA et la banque de l'Union Européenne depuis de nombreuses années déjà, se félicite Ambroise FAYOLLE, Vice-Président de la BEI. Nos priorités, à l'échelle de l'Europe mais aussi en France sont le financement de la transition énergétique et de l'innovation. Avec Crédit Agricole SA nous avons la possibilité de faire bénéficier un plus grand nombre de PME et de collectivités locales de conditions de prêts avantageuses pour les aider à réussir cette transition énergétique

Pour Bertrand CORBEAU, Directeur général Adjoint de Crédit Agricole S.A. : « A travers ce nouveau partenariat, le Groupe Crédit Agricole confirme son engagement aux côtés de ses clients pour favoriser la transition énergétique. La force de notre Groupe réside dans sa puissance d'accompagnement au cœur des territoires ; notre rôle est donc aussi d'accompagner la transition énergétique et de soutenir, par nos expertises, nos clients dans l'évolution de leurs modèles économiques. »

Note au responsable de publication :

A propos de la Banque européenne d'investissement
La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les États membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. La BEI met à disposition des financements à long terme destinés à appuyer des investissements de qualité afin de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'UE.

À propos du Groupe Crédit Agricole
Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets.

Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 141 000 collaborateurs et plus de 30 000 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 51 millions de clients, 10,17 millions de sociétaires et 900 000 actionnaires individuels.

Grâce à son modèle de banque universelle de proximité – l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés –, le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : banque au quotidien, crédits immobiliers et à la consommation, épargne, assurances, gestion d'actifs, immobilier, crédit-bail, affacturage, banque de financement et d'investissement.

Au service de l'économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale d'entreprise dynamique et innovante. Elle repose sur une démarche pragmatique qui irrigue tout le Groupe et met chaque collaborateur en action.

Contacts pour la presse :

BEI
Cyrille Lachèvre, c.lachevre@ext.eib.org, +352 4379 73984 / Gsm : +33 6 20 42 12 08
Site internet : www.bei.org/press - Service de presse : +352 4379 21000 – presse@bei.org

Groupe Crédit Agricole
Charlotte de Chavagnac+ 33 1 57 72 11 17 - charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr
Olivier Tassain + 33 1 43 23 25 41 - olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr
Caroline de Cassagne + 33 1 49 53 41 72- caroline.decassagne@ca-fnca.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info
Crédit_Agricole Groupe Crédit Agricole créditagricole_sa